

Exilés, demandeurs d'asile, mineurs étrangers non accompagnés : exigeons l'humanité et le respect de la loi et aussi de l'article 14 de déclaration universelle des droits de l'homme :

« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. »

Cette campagne électorale est marquée par les propositions le plus régressives et abjectes en matière de droits des étrangers : fin de la scolarisation des sans papiers, fin de l'aide médicale d'Etat au mépris de la santé de tous, limitation des entrées jusqu'à l'absurde, durcissement insensé des conditions de l'asile etc Les auteurs de ces propositions parient sur une hypothétique fermeture de l'opinion à toute idée d'accueil, sur fond de crise dont les responsables ne sont certainement à chercher parmi les exilés qui risquent leur vie tous les jours en Méditerranée. Les auteurs de ces propositions profitent également d'une longue série de renoncements du pouvoir actuel. En effet :

- Après la médiatique évacuation de la jungle de Calais, le gouvernement a beaucoup de mal à satisfaire les promesses faites à celles et ceux qui ont quitté la jungle.

- Les mineurs étrangers non accompagnés sont systématiquement soupçonnés de mentir et les conseils départementaux (dont celui de la Manche) leur appliquent, avec ou sans la complicité du parquet, des tests osseux sans valeur scientifique pour établir leur âge « véritable ». Beaucoup d'entre eux sont rejetés à la rue sans même que les associations puissent les repérer et les aider.

—

- Des demandeurs d'asile sont , au mépris de la loi, laissés à la rue et rejoignent aux côtés des exilés qui n'ont pas encore engagé la démarche de demande d'asile, la grande cohorte des sans abri pour lesquels n'existe qu'un dispositif inefficace et saturé (le 115).

A Cherbourg , des rassemblements ont lieu tous les vendredis depuis novembre pour exiger l'hébergement des demandeurs d'asile par l'état et la mise en place par l'état et la municipalité d'un accueil inconditionnel.

**Nous appelons à amplifier la mobilisation le vendredi 7
avril à 18 heures 30 devant la sous-préfecture de
Cherbourg**

- pour l'hébergement des demandeurs d'asile
- pour un accueil inconditionnel des exilés
- pour une protection sans restriction des mineurs non accompagnés
- pour la suspension immédiate de la convention de Dublin qui permet le renvoi, au mépris des promesses, des demandeurs d'asile dans d'autres pays européens

Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite de Cherbourg.